

SECURITE INCENDIE – guide des pièces constitutives

Vérification de la complétude des dossiers ERP avant transmission du service instructeur pour étude de la conformité d'un établissement recevant le public avec les règles de sécurité incendie

N°ERP SDIS (si existant, dans le cas contraire porter la mention NC) : _____

Date de réception du dossier par les services municipaux : _____	Date de transmission au service instructeur : _____
---	--

	Nature de la pièce	Critères de complétude	Demande pièce complémentaire <i>Demandée le : Reçue le :</i>
PIÈCES OBLIGATOIRES			
☐	Formulaire CERFA d'autorisation de travaux - (CERFA 13824*04)	- n°d'AT délivré par la mairie porté sur le CERFA – procédure parallèle à la DP - daté et signé par le porteur de projet	
OU			
☐	Formulaire CERFA de permis de construire (CERFA 13409*11) ET formulaire PC 40	- n°PC délivré par la mairie porté sur le CERFA – (PC 40 seul insuffisant) - daté et signé par le porteur de projet	
☐	Notice de sécurité récapitulant les dispositions prises pour satisfaire aux mesures prévues par le règlement de sécurité	- datée et signée par le porteur de projet ou son représentant - description précise du projet et des travaux projetés	
☐	Engagement solidité du maître d'ouvrage à respecter les règles générales de construction prises en application du chapitre 1 ^{er} du titre 1 du livre 1 ^{er} du CCH	- parfois annexé à la notice de sécurité - daté et signé par le porteur de projet ou son représentant - Inclus dans les CERFA 13824*04 et 13409*11	
☐	Plan de situation Plan de masse Plan de façades des constructions Plan de coupe si nécessaire	- comprendre les conditions d'accessibilité des engins de secours - identifier la présence de tout bâtiment ou local occupé par des tiers	
☐	Plans de niveaux et des aménagements existants et projetés	- lisibilité des plans - échelle graphique portée sur les plans	
PIÈCES ANNEXES EN FONCTION DES PROJETS			
☐	Autorisation du Responsable Unique de Sécurité (RUS) autorisant l'aménagement d'un lot dans un groupement d'établissements	- si plusieurs lots dans un ERP - doit comporter le nom, date et signature du RUS	
☐	Dossier Technique prévoyant la création d'Installations techniques sur un ERP : - Panneaux Photovoltaïques, - Installations de Recharge de Véhicules Électriques... - Défense Extérieure Contre l'Incendie	Dossier technique complémentaire	
☐	Demande(s) de dérogation(s) au règlement de sécurité incendie	- case cochée dans le formulaire CERFA - pour chaque point dérogatoire = fiche indiquant les règles auxquelles il est demandé de déroger.	
☐	Dossier technique particulier répondant à une précédente prescription : Levée de réserves, dossier concept SSI...	En l'absence de travaux, le dossier n'a pas forcément l'obligation d'être accompagné d'une AT	